

INFORMER
CONTESTER
REVENDIR
Sud...

Merci de votre confiance !

Alors que le syndicat Sud était, lors des dernières élections, le syndicat majoritaire, les salariés ont choisi de redonner une majorité à notre syndicat sur B2S Le Mans. Nous ne pouvons qu'être flattés et honorés par les résultats de cette élection. C'est la première fois cette année qu'un syndicat sortant regagne les élections sur le groupe B2S. A nous de démontrer par notre présence que nous pouvons répondre à 100% des préoccupations du personnel et que nous pouvons réinventer un Comité d'Entreprise ainsi que des rapports harmonieux entre les instances représentatives du personnel et les salariés.

Un avertissement !

Toutefois nous avons, au vu des résultats, compris qu'une partie des salariés qui votaient traditionnellement pour nous se sont tournés vers d'autres syndicats ou se sont abstenus. Nous sommes conscients de cet avertissement survenu en fin de notre dernier mandat et espérons que nous saurons dans les prochaines semaines rassurer l'ensemble des salariés et améliorer ce qui doit l'être. Un questionnaire sur vos envies et desiderata sortira début novembre afin de mieux cerner vos attentes.

Un choix qui devra être entendu par notre PDG !

Mais en attendant, il est incontestable que ces résultats sont démonstratifs de la reconnaissance de notre travail de terrain (tracts, etc...), et que le positionnement de Sud a un retentissement favorable auprès du personnel. C'est un vote dont nous nous

félicitons et nous vous en remercions, vous qui nous avez fait confiance et continuez à le faire. C'est ce syndicalisme de proximité, d'écoute et d'action dont le personnel a besoin. Il l'a affirmé localement en confirmant la présence de ces élu-es Sud. Avec ce vote le syndicat Sud est aujourd'hui assuré d'être représentatif sur le groupe et pourra donc dans l'avenir négocier au mieux les futurs accords (et bien entendu les signer).

Dans le contexte social connu aujourd'hui, la direction ferait bien d'entendre le signal émis par les électrices et les électeurs.

Les résultats pour le collège employés (entre parenthèses les élus suppléants. Les pourcentages sont ceux des listes titulaires.

);

Vos élus Sud:

Comité d'entreprise : Evelyne Vigny (T), Christine Ramahéfa (T), Stéphanie Lebreton (S), Allan Bodin (S), Frédéric Thireau (S)

Délégués du personnel : Evelyne Vigny (T), Françoise Perier (T), Alexandra Guédé (T), Ali Lafraoui (S), Sabrina Bartoche (S), Malika Mouzier (S)

NB :T = titulaire et S = suppléant. Les chiffres entre paranthèses dans le tableau correspondent à des élus suppléants

	Sud	CGT	CFTC	FO	CFDT
C.E.	36,94 %	16,81 %	28,75 %	8,33 %	2,29 %
Elu(e)s	2 (2)	1 (1)	2 (2)	0	0
D.P.	37,20 %	16,78%	27,99 %	8,72 %	2,01 %
Elu(e)s	3 (3)	1 (1)	3(3)	0	0

Et maintenant ?

Après chaque élection un certain nombre de votes doivent avoir lieu afin de nommer des élus pour les différentes responsabilités afférentes au fonctionnement du CE ou du CCE.

Par exemple nous allons voté pour élire :

- Un secrétaire du CE (il réalise les ordres du jour avec le président du CE)
- Un trésorier et généralement un trésorier adjoint...
- Des présidents et des membres pour les commissions formation, logement et égalité professionnelle.

Là dessus, se rajoute un vote pour élire le représentant au Comité Central de l'UES B2S (Sorte de Comité d'Entreprise au niveau de l'ensemble des filiales de B2S France).

En règle générale sur le groupe et dans les autres entreprises, c'est l'organisation majoritaire qui prend la responsabilité du secrétariat et de l'Elu CC d'UES. La trésorerie est souvent partagée entre deux organisations syndicales (ce que notre syndicat proposera aux autres organisations).